



Passé familiale SUTTON

- **Valide tous les jours sans restriction durant la saison 2019-2020**
- La passe familiale s'adresse aux familles immédiates* dont tous les membres résident à la même adresse (résidence principale seulement). Une preuve de résidence (pièce d'identité officielle) sera exigée pour tous les membres de la famille lors de la prise de photo.
- Les enfants doivent être âgés de 25 ans et moins, veuillez noter que les enfants âgés de 18 à 25 ans doivent être étudiants à temps plein pour être éligible à la passe familiale (une preuve sera exigée lors de la prise de photo).
- Faites votre calcul! Ce montant est le maximum payable par famille.

**FAMILLE IMMÉDIATE : Elle est constituée du père, de la mère, du ou des enfants légitimes ou adoptifs d'un ou des deux parents, toujours à la charge de l'un ou des deux parents.*

SUTTON Family Pass

- **Valid every day without restriction during the 2019-2020 season.**
- All direct family* members must reside at the same address (principal residence only). A proof of residency (official identifications) will be required at the photo session for all members.
- Children must be 25 years old or less, please take note that children aged from 18 to 25 years must be full time students to be eligible for the family pass (an official student identification card validating full-time student status is required to have picture taken).
- Do the math! This amount is the maximum payable amount per family.

**DIRECT FAMILY: spouses with their dependant legitimate and/or adopted children.*